

FICHE PLAIDOYER #2

LA DÉFORESTATION IMPORTÉE AU CŒUR DE NOTRE MODÈLE ALIMENTAIRE

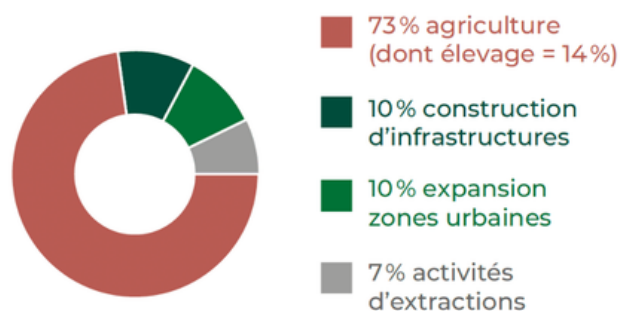
NOS ASSIETTES, MOTEURS MÉCONNUS DE LA DÉFORESTATION

Chaque minute, l'équivalent de 18 terrains de football de forêt disparaît, victime de l'activité humaine. En 2024, 6,7 millions d'hectares ont été détruits dans le monde, soit une hausse de 80% par rapport à 2023¹. Il y a 8 000 ans, la forêt primaire couvrait la moitié de la surface de la Terre. Aujourd'hui, à chaque seconde, 5 000 m² de forêt primaire sont détruits².

Ce phénomène n'est pas inévitable. Il a des causes identifiées, documentées et directement liées à nos choix alimentaires : soja, élevage bovin, huile de palme et exploitation du bois représentent près de **90% de la déforestation mondiale**³. La viande en est le principal moteur : elle est responsable de 41 % des pertes de forêts⁴ à l'échelle mondiale et de **plus de 60% en Amazonie brésilienne**⁵. L'Union européenne, de son côté, serait à l'origine de **16% de la déforestation mondiale liée au commerce international**, notamment à travers ses importations massives de soja et de viande bovine.

LES CAUSES DE LA DÉFORESTATION

Analyse portant sur 46 pays tropicaux et subtropicaux.



Source : Rapport FAO Situation des Forêts du Monde 2016

LE RÔLE CENTRAL DE L'ÉLEVAGE ET DU SOJA

Pour comprendre ce lien entre nos assiettes et la déforestation, il faut comprendre comment fonctionne la chaîne mondiale de production animale. Environ **77% de la surface agricole mondiale** est utilisée pour le pâturage ou pour la production d'aliments destinés aux animaux d'élevage. La mobilisation de cet espace se fait en grande partie par la conversion des forêts : **91% du déboisement de la forêt amazonienne** vise à libérer de l'espace pour le pâturage ou pour la culture de soja, qui est la principale nourriture du bétail dans différentes parties du monde⁶.

Le soja est au cœur de ce système. Sa production mondiale a plus que décuplé depuis les années 1960⁷.

¹ WRI (World Resources Institute), Weisse, Goldman & Carter, Global Forest Review 2024, destruction de 6,7 millions d'hectares en 2024, hausse de 80 % par rapport à 2023

² AVF / Végépolitique, "Forêts en péril : quand la planète perd son souffle", octobre 2025, rythme de destruction de la forêt primaire (5 000 m² par seconde), vegepolitique.fr

³ WWF, Rapport Living Planet 2021, part de l'élevage, du soja, de l'huile de palme et de l'exploitation du bois dans la déforestation mondiale (90 %), responsabilité de l'UE (16 % de la déforestation liée au commerce international)

⁴ Ritchie & Roser, Our World in Data, 2021, la viande responsable de 41 % des pertes de forêts à l'échelle mondiale

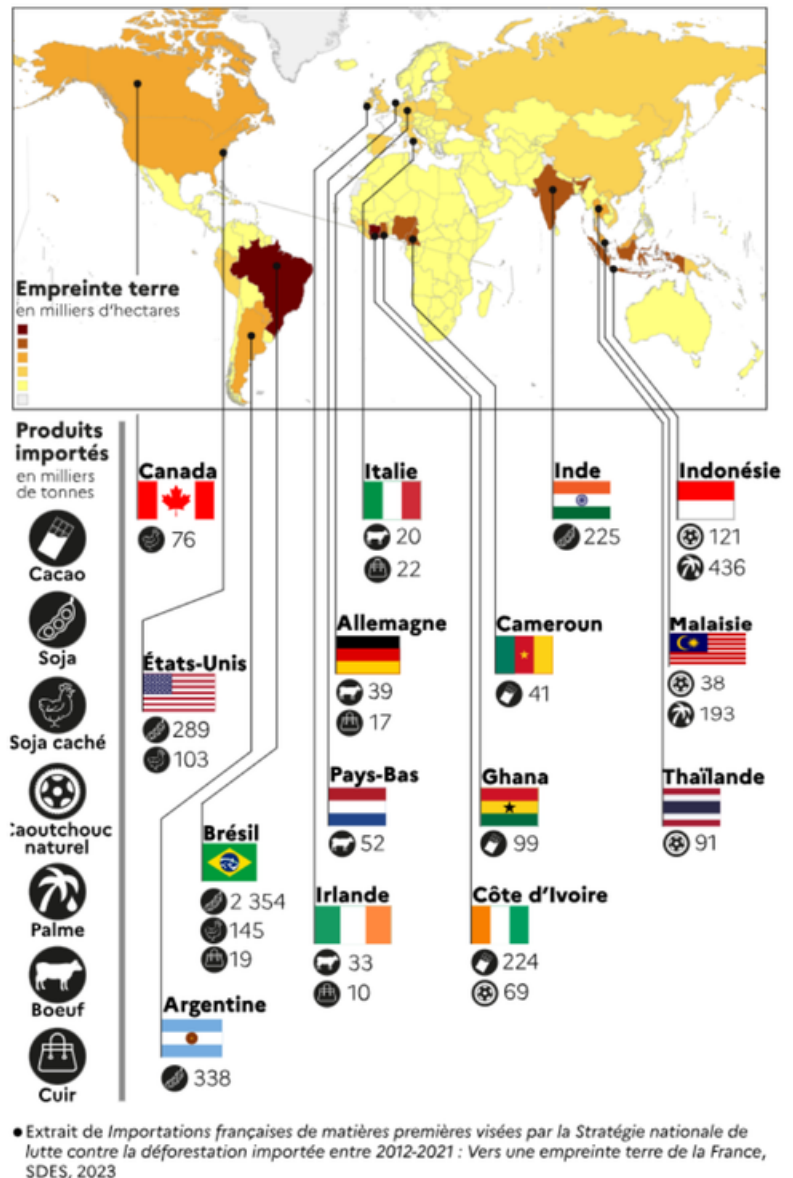
⁵ Clark, 2022, cité dans AVF / Végépolitique, "Planète sur le grill", novembre 2025, viande responsable de plus de 60 % de la déforestation en Amazonie brésilienne

⁶ FAO, L'ombre portée de l'élevage, Steinfeld et al., 2006, 70 % de la surface agricole mondiale utilisée pour l'élevage, 91 % de la forêt amazonienne détruite pour le pâturage et le soja

⁷ AVF / ViraGe n°11, "Le soja et l'élevage : une relation lourde de conséquences", automne 2021, 87 % du soja européen destiné à l'alimentation animale, répartition par filière (volaille 50 %, cochons 24 %, vaches laitières 16 %), 100 g de poulet = 109 g de soja, 66 % du soja importé en France provient du Brésil, pesticides autorisés au Brésil non autorisés dans l'UE

Cette explosion n'est pas due à un engouement pour le tofu : **87 % du soja importé par l'Union européenne est destiné à l'alimentation animale**, principalement la volaille (50 %), les cochons (24 %) et les vaches laitières (16 %)⁸. Autrement dit, consommer de la viande, des produits laitiers et des œufs revient à consommer indirectement du soja. Le chiffre est éloquent : manger 100 g de blanc de poulet implique de consommer 109 g de soja.

En 2019, **66 % des tourteaux de soja importés par la France provenaient du Brésil**, soit plus de 2 millions de tonnes par an. L'Europe est le deuxième importateur mondial de soja juste derrière la Chine. Sa dépendance aux importations mobilise à l'étranger des surfaces agricoles équivalentes à la superficie de la Belgique, contribuant directement à la destruction des forêts tropicales⁹.



DES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINES EN CASCADE

Les forêts tropicales ne sont pas seulement des réservoirs de biodiversité : elles jouent un rôle vital dans la régulation du climat mondial. Chaque année, elles absorbent environ **15,6 milliards de tonnes de CO₂**, soit près de 40 % des émissions mondiales¹⁰. Elles abritent environ 80 % de la biodiversité mondiale. Leur destruction perturbe les cycles de l'eau, amplifie les sécheresses, accentue le réchauffement et fragilise des écosystèmes dont dépend directement notre sécurité alimentaire à long terme.

⁸ Greenpeace France, "Mordue de viande : l'Europe alimente la crise climatique par son addiction au soja", juin 2019, p. 17

⁹ WWF / Chambres d'Agriculture France, dépendance européenne aux importations de soja, surface mobilisée équivalente à la Belgique, lien avec subventions à l'élevage

¹⁰ Neufeld, 2022, cité dans AVF / Végépolitique, "Forêts en péril", octobre 2025, absorption de 15,6 milliards de tonnes de CO₂ par an par les forêts (40 % des émissions mondiales)

¹¹ Canopée, 2023 ; UNEP, 2020, les forêts abritent environ 80 % de la biodiversité mondiale, cité dans AVF / Végépolitique, "Forêts en péril", octobre 2025

Les cultures intensives de soja qui remplacent les forêts ne détruisent pas seulement des écosystèmes. Elles nécessitent **d'importantes quantités de pesticides et d'engrais chimiques** (plus d'un tiers de ceux autorisés au Brésil sont interdits dans l'UE). Ces substances polluent les sols, l'eau et les rivières, et sont associées à une augmentation des malformations congénitales, cancers et maladies respiratoires chez les populations riveraines¹².

Les **populations autochtones sont directement victimes de ces destructions** : elles sont expulsées violemment de leurs territoires pour faire place aux plantations et aux pâturages industriels, leurs cultures et leurs modes de vie sont progressivement effacés. La déforestation n'est donc pas seulement un enjeu environnemental, c'est aussi une question de droits humains.

L'ACCORD MERCOSUR, UN ACCÉLÉRATEUR DE DÉFORESTATION

Le 17 janvier 2026, l'Union européenne a signé l'accord de libre-échange avec le Mercosur, après vingt-cinq ans de négociations. Il prévoit la suppression d'une large part des droits de douane sur 99 000 tonnes de viande bovine, 180 000 tonnes de volaille et 650 000 tonnes d'éthanol importés chaque année depuis l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay¹³. Un rapport remis au gouvernement français estime que la hausse de 2 à 3 % de la production de viande bovine résultant de cet accord devrait conduire à une **accélération de la déforestation annuelle de l'ordre de 5 %** pendant les six années suivant son application. Selon l'association Canopée, ce sont 700 000 hectares supplémentaires qui seraient menacés dans les seules zones de l'Amazonie, du Cerrado et du Gran Chaco¹⁴.

DES ENGAGEMENTS QUI NE SUFFISENT PAS

La Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI), adoptée le 14 novembre 2018, vise à mettre fin d'ici à 2030 à la déforestation causée par les importations françaises de produits forestiers ou agricoles non durables¹⁵. **Six ans après son adoption, aucun changement significatif des pratiques d'achat et de production n'est visible.** La première phase du programme a surtout consisté à valoriser des acteurs vertueux et à signer des guides d'achat et manifestes, sans aucune mesure contraignante.

La réaction de certaines collectivités locales face à la signature du Mercosur illustre pourtant que des alternatives existent. Dès le 14 janvier 2026, le département du Loiret interdisait l'achat de produits importés d'Amérique du Sud dans ses cantines. Une réaction en chaîne s'est déclenchée : les Deux-Sèvres, le Tarn, la Côte-d'Or, la Marne, la Seine-et-Marne, l'Ardèche ont annoncé des mesures similaires.

¹² Mighty Earth, cité dans AVF / ViraGe n°11, automne 2021, pollutions chimiques liées aux monocultures de soja, impacts sanitaires sur les populations riveraines, expulsion des communautés autochtones

¹³ Rapport Ambec, cité dans Novethic / LaFranceAgricole, janvier 2026, accord UE-Mercosur : suppression des droits de douane sur 99 000 t de viande bovine, 180 000 t de volaille, 650 000 t d'éthanol ; accélération de la déforestation de 5 % pendant 6 ans

¹⁴ Canopée, cité dans Franceinfo, janvier 2026, 700 000 hectares menacés dans l'Amazonie, le Cerrado et le Gran Chaco suite à l'accord Mercosur

¹⁵ Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), adoptée le 14 novembre 2018, objectif "zéro déforestation importée d'ici 2030", bilan des six premières années

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont 50 millions d'euros annuels de marchés publics qui ont été soustraits à l'accord¹⁶. Ces initiatives montrent que le pouvoir des commandes publiques est réel et que les collectivités sont prêtes à l'utiliser.

LA POSITION DE L'AVF SUR LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

L'AVF considère que **la déforestation importée est une conséquence directe et documentée de notre modèle de consommation de produits animaux**. Ce n'est pas une externalité lointaine et abstraite : c'est le résultat mécanique d'un système dans lequel la demande européenne en viande, œufs et produits laitiers alimente une machine à détruire des écosystèmes irremplaçables à l'autre bout du monde.

Les solutions partielles ne suffisent pas. Chercher du "soja certifié durable" ou de la "viande verte" ne résout pas le cœur du problème tant que les volumes de production restent au niveau actuel. La **réduction de la production et de la consommation de viande** reste, comme le reconnaissent l'ensemble des rapports scientifiques de référence, du GIEC à la FAO en passant par le WWF, la solution incontournable pour enrayer la déforestation importée.

Nous saluons et soutenons les initiatives des collectivités territoriales qui ont agi sans attendre face à la signature de l'accord Mercosur. Leurs décisions démontrent qu'une autre voie est possible et que les politiques d'achats publics constituent de véritables leviers de transition écologique. La deuxième phase de la SNDI doit impérativement **sortir de la logique du volontariat pour adopter des mesures coercitives** à la hauteur des engagements affichés.

TROIS LEVIERS POUR METTRE FIN À LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

➔ Refuser les accords commerciaux qui accélèrent la déforestation

AU NIVEAU EUROPÉEN

1. Demander le **retrait ou la suspension de l'accord UE-Mercosur**, dont les études indépendantes confirment qu'il accélère la déforestation en Amérique du Sud, en contradiction directe avec les engagements climatiques européens et l'objectif "zéro déforestation nette" de 2030.
2. Inscrire des **clauses de conditionnalité environnementale contraignantes** dans tout accord commercial futur : aucun accord de libre-échange ne devrait permettre l'importation de produits issus de zones récemment déforestées ou dont la production implique des pratiques interdites dans l'UE (pesticides non autorisés, OGM interdits à la culture en Europe...).

AU NIVEAU NATIONAL

1. Soutenir et renforcer la **Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI)** en passant d'une logique de volontariat à des obligations légales contraignantes pour les entreprises importatrices, avec des mécanismes de contrôle effectifs.

¹⁶ AVF / Végépolitique, "Mercosur : les cantines posent leurs limites", mars 2026, initiatives du Loiret, des Deux-Sèvres, du Tarn, de la Côte-d'Or, de la Marne, de la Seine-et-Marne, de l'Ardèche, d'Auvergne-Rhône-Alpes (50 millions d'euros de marchés publics soustraits à l'accord)

→ Instaurer une fiscalité sur les produits contribuant à la déforestation

AU NIVEAU EUROPÉEN

1. Instaurer une **taxe douanière de 1,5 % à l'importation** sur les produits forestiers ou agricoles non durables contribuant à la déforestation, notamment dans les filières du soja, du bœuf et de ses co-produits. Cette mesure permettrait une sélection plus durable des partenaires commerciaux, une prise de conscience des consommateurs, et une valorisation des productions françaises et européennes.
2. Soutenir et renforcer le **Règlement européen sur la déforestation (EUDR)**, qui oblige les entreprises à s'assurer que leurs produits ne proviennent pas de terres déboisées après 2020. Veiller à ce que sa mise en application ne soit pas repoussée sous la pression des lobbies agricoles.

AU NIVEAU NATIONAL

1. Mettre fin aux **subventions publiques aux filières d'élevage** dont le modèle repose structurellement sur l'importation massive de soja issu de zones à risque de déforestation.

→ Actionner le levier des commandes publiques locales

AU NIVEAU LOCAL

1. Encourager et soutenir les collectivités territoriales qui intègrent des **critères d'origine et de durabilité** dans leurs appels d'offres de restauration collective, sur le modèle des initiatives pionnières du Loiret, des Deux-Sèvres, du Tarn et d'Auvergne-Rhône-Alpes.
2. Inscrire dans les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) l'objectif de **bannir des cantines publiques les produits issus de la déforestation importée**, avec des indicateurs de suivi clairs et accessibles au public.
3. Développer davantage de **menus végétariens dans les cantines scolaires** : proposer moins de viande importée, c'est aussi lutter concrètement contre la déforestation et l'empreinte carbone de l'alimentation collective. Les deux enjeux sont indissociables.

